



COMMUNIQUÉS DE PRESSE



Communiqués de presse - archives nationales 2004

La Banque du Canada abaisse le taux cible du financement à un jour de un quart de point de pourcentage pour le ramener à 2 1/4 %

OTTAWA, Ontario, 2 mars 2004 — La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle abaisse le taux cible du financement à un jour de un quart de point de pourcentage pour le ramener à 2 1/4 %. Elle réduit également de un quart de point de pourcentage les limites de la fourchette opérationnelle pour ce taux, ainsi que le taux officiel d'escompte, qui s'établit maintenant à 2 1/2 %.

L'information reçue depuis la dernière date d'établissement des taux directeurs de la Banque a été conforme, dans l'ensemble, aux perspectives économiques que l'institution a présentées dans la *Mise à jour* de janvier du *Rapport sur la politique monétaire*. Comme prévu, l'inflation mesurée par l'indice de référence et par l'IPC global est passée en janvier nettement en deçà de la cible de 2 %. Bien que la demande extérieure ait été un peu plus élevée et la demande intérieure finale légèrement plus faible que les niveaux escomptés, les perspectives de la Banque demeurent essentiellement inchangées.

Dans ce contexte, la décision prise par la Banque aujourd'hui d'accentuer un peu plus la détente monétaire vise à soutenir la demande globale et à ramener l'inflation au taux cible d'ici la fin de 2005. La Banque suivra de près l'évolution de la demande extérieure et intérieure et les pressions qui s'exercent sur l'inflation, à mesure que l'économie s'ajuste aux conditions changeantes sur le plan international.

Note d'information :

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour par la Banque du Canada est le 13 avril 2004. Le *Rapport sur la politique monétaire* paraîtra le 15 avril 2004.

COMMUNIQUER AVEC :

Annie Portelance
(613) 782-8782